



**Maître Charlotte GUILLAUBEY**

Successeur de Me BARBIER  
Détenteur des minutes de Me METTON

**Liste des documents à fournir par le VENDEUR :**

**Identité du vendeur :**

- Si personne physique
  - Questionnaire état civil
  - Copie de la carte d'identité
  
- Si personne morale
  - Statuts
  - K-bis

**Dans tous les cas il convient de fournir :**

- Le titre de propriété
- La taxe foncière
- RIB daté et signé
- Les diagnostics techniques
- Questionnaire éléments d'équipements
- Factures d'équipements de moins de 10 ans
- Si locataire ou fermier : copie du bail
- Diagnostic assainissement

**En cas de vente d'une maison ou d'un bien construit, agrandi ou rénové :**

- Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable),
- La déclaration d'achèvement des travaux,
- L'attestation de non opposition à la conformité,
- Le contrat d'assurance dommages ouvrages,
- Factures des travaux réalisés et décennales des entreprises intervenues.
- Copie du contrat d'exploitation des panneaux photovoltaïques

**En cas de vente d'un terrain à bâtir :**

- Etude de sol si besoin

**En cas de vente d'un lot de copropriété :**

- Règlement de copropriété et modificatifs,
- Dernier appel de charges de la copropriété,
- Procès-verbaux des trois dernières assemblées générales des copropriétaires,

- Coordonnées du syndic,
- Certificat de mesurage « Carrez ».

**En cas de vente d'une maison dans un lotissement :**

- Cahier des charges et règlement du lotissement,
- Statuts de l'association syndicale libre (ASL),
- Dernier appel de charges de l'association syndicale,
- Coordonnées du président de l'association syndicale,
- Procès-verbaux des trois dernières assemblées générales de l'association syndicale du lotissement.

**Règles générales sur le système de chauffage :**

- Cheminée ou poêle : il conviendra de fournir la facture du dernier ramonage de moins de 1 an.
- Chaudière : il conviendra de fournir la facture du dernier entretien de moins de 1 an.
- Copie du contrat de la cuve à gaz

Cette liste de pièces nécessaires est non exhaustive.  
Elle devra être adaptée en fonction de chaque dossier.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter l'étude au **04.77.27.28.77** ou par mail à l'adresse **office.42040@notaires.fr**.